PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-COLOMBAN
L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT

Procès-verbal d'une assemblée de consultation publique du Conseil municipal de Saint-Colomban tenue le **mardi 24 juillet 2018 à 19h00**, à l'hôtel de ville, en la salle du Conseil, 330 montée de l'Église, à laquelle sont présents madame la conseillère et monsieur le conseiller :

Danielle Deraiche, district 5
Dany Beauséjour, district 6

Siégeant tous sous la présidence de monsieur Xavier-Antoine Lalande, maire. Le tout formant quorum selon les dispositions de la Loi sur les cités et villes.

Monsieur Claude Panneton, greffier adjoint, est présent.
Monsieur Dominic Lirette, directeur du Service aménagement, environnement et urbanisme, est présent.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est dûment proposé par le maire:

D'OUVRIR la présente assemblée à 19h00.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est dûment proposé par le maire:

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance de consultation publique.

PRÉSENTATION DES PROJETS DE RÈGLEMENTS

Monsieur Dominic Lirette, directeur du Service aménagement, environnement et urbanisme, fait un résumé et un exposé des projets de règlements suivants:

- ✓ Règlement numéro 599-2018-03 modifiant le plan d'urbanisme numéro 599, tel qu'amendé, afin de se conformer au schéma d'aménagement et de développement révisé, tel qu'amendé;

- ✓ Règlement numéro 600-2018-10 modifiant le règlement de lotissement numéro 600, tel qu'amendé, afin de se conformer au plan d'urbanisme numéro 599, tel qu'amendé;

- ✓ Règlement numéro 3001-2018-02 modifiant le règlement 3001 relatif au zonage, tel qu'amendé, afin de se conformer au plan d'urbanisme numéro 599, tel qu'amendé;

- ✓ Règlement numéro 3003-2018-01 modifiant le règlement relatif aux permis et aux certificats numéro 3003, afin de se conformer au plan d'urbanisme numéro 599, tel qu'amendé.

PÉRIODE D'INTERVENTIONS

Aucune question.

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 19h15 l'ordre du jour étant épuisé :

Il est dûment proposé par le maire:

DE LEVER la présente assemblée de consultation publique.

Xavier-Antoine Lalande Maire	Claude Panneton Greffier adjoint